N° 168
NOVEMBRE 2023

MAROMME MA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDUCATION :
DOSSIER SPÉCIAL
CYBER-HARCÈLEMENT

ÉNERGIE :
LA CHAUFFERIE BIOMASSE
FÊTE SES 10 ANS !

SOLIDARITÉ :
MAROMME LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SEPTEMBRE

21 SAÏFEDDINE GHARBI

OCTOBRE

01 AYAAN ATIB
03 TYMÉO MANOURY
14 TYANA FOURNIER SALL

MARIAGES

SEPTEMBRE

02 PATRICIA D'OLIVEIRA TAVARES ET STÉPHAN PELLETIER

DÉCÈS

SEPTEMBRE

08 CIRA BARRY
18 CLAUDE RENDU
24 CLAUDE MOURRIÈRE

OCTOBRE

02 PAULETTE BARON
03 JEAN-FRANÇOIS DELAHAYE
03 DANIEL CROUIN
07 SIHAM KRIDANE
08 JEAN-JACQUES MOLINARI
09 JEAN-PIERRE HINEUX
12 CARMEN MANIÈRES

Mairie place Jean Jaurès

Accueil & Standard **02 32 82 22 00**

Ouvert au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Centre technique municipal 4 rue Jacquard

Accueil & Standard **02 32 82 22 09**

Ouvert au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Police municipale 06 34 54 59 65

ou par mail : messagerie.citoyenne@ville-maromme.fr

Internet : www.maromme.portailcitoyen.eu

Allo communauté

Numéro vert de la Métropole Rouen Normandie - 7jrs/7 - 24h/24

0 800 021 021

ou sur Internet

www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole

Permanences du Maire

David Lamiray reçoit sans rendez-vous chaque mercredi dans son bureau.

Inscription le jour même, de 9h à 11h, auprès du secrétariat du Maire.

Informations au : 02 32 82 22 00

www.maromme.fr

Toute l'actualité de la Ville est à retrouver :

sur l'application "**MarommeMaVille**"
(à télécharger sur votre smartphone ou votre tablette)

sur le site **www.marommeactu.fr**

et sur les réseaux sociaux : ***MarommeMaVille***

X Facebook Instagram

MAROMME, MA VILLE
Éditeur : **Mairie de Maromme**
Directeur de la publication : **David Lamiray**
Rédacteur en chef : **Maxime Morlaine**
Réalisation graphique,
prises de vues, rédaction : **Karine Azoulay, Maxime Morlaine, Antoine Salé**
Impression : **Imprimerie IRS**
Distribution : **Ville de Maromme**

Contact :
communication@ville-maromme.fr

- Document imprimé sur papier certifié 100% recyclé. Écolabel européen -

METTRE UN TERME À LA VIOLENCE

La violence est un fléau sociétal que personne ne peut ni ne doit ignorer. Elle est présente partout, prend une multitude de formes et peut toucher n'importe quel individu. Chaque jour, elle vient garnir les rubriques faits-divers et alimente les chaines d'information en continu, qui s'empressent de lui offrir une vitrine aux heures de grande écoute.

Loin de ce sensationnalisme malsain, les élus et moi-même travaillons au quotidien pour trouver les meilleurs moyens d'éradiquer cette menace, qui dégrade les relations humaines, met à mal la cohésion sociale et brise des vies. La Municipalité tente ainsi de développer plusieurs dispositifs pour être en mesure d'agir, quelle que soit la situation, qu'il s'agisse de violences physiques, psychologiques ou verbales et qu'elles surviennent à l'intérieur du foyer, dans la rue ou au sein de nos écoles.

Les violences domestiques constituent les cas les plus pernicieux. Souvent, les personnes vulnérables sont prises au piège de la terreur, car soumises à des abus physiques et psychologiques. Il faut alors donner la possibilité à la parole de se libérer afin de briser le tabou et offrir un soutien aux victimes pour leur permettre de se reconstruire. C'est ce que nous tentons de faire depuis maintenant deux ans, avec nos actions de communication et la mise en place d'un logement de répit.

Les violences à l'école - qu'elles se déroulent dans les cours de récréation ou se poursuivent sur les réseaux sociaux - peuvent elles aussi avoir de graves répercussions. Nous devons donc œuvrer pour inculquer le respect et la tolérance au travers du système éducatif et de campagnes de sensibilisation. Proposer un soutien, un accompagnement et des conseils aux familles, par le biais, notamment, de notre coordinatrice parentalité, s'avère aussi un atout essentiel pour prévenir les comportements destructeurs.

La délinquance et les violences urbaines quant à elles déchirent nos quartiers, détériorent notre cadre de vie et renforcent le sentiment d'insécurité. Il convient par conséquent de s'attaquer aux causes profondes de ces troubles. Aider les personnes en difficulté dans un lieu dédié comme la Canopée, favoriser la mixité sociale grâce à des projets immobiliers de qualité, recréer du lien avec des opérations comme le Raid Aventure, mais aussi lutter contre les trafics par l'installation de caméras et un travail coordonné des forces de sureté intérieure doit permettre à notre ville de retrouver sa quiétude.

Cette entreprise nécessitera du temps, et de la constance, du dialogue et de la prévention, mais à la fin, à force d'efforts collectifs, nous parviendrons à offrir un environnement sûr, où chaque individu pourra s'épanouir sans crainte de la violence.



David LAMIRAY
Maire de Maromme
Conseiller départemental de la Seine-Maritime
Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

VIOLENCES CONJUGALES : STOP

MALGRÉ DIVERSES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, L'ENGAGEMENT DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS ET LA LIBÉRATION DE LA PAROLE, LES VIOLENCES CONJUGALES DEMEURENT UN SUJET TABOU. POURTANT, ON ESTIME QU'EN MOYENNE 200 000 PERSONNES - DONT 87% DE FEMMES - SONT VICTIMES CHAQUE ANNÉE DE VIOLENCES DE LA PART DE LEURS PARTENAIRES OU ANCIENS PARTENAIRES. POUR LUTTER CONTRE CE FLÉAU, LA VILLE DE MAROMME A NOTAMMENT MIS EN PLACE UN HÉBERGEMENT D'URGENCE, AFIN DE METTRE À L'ABRI LES VICTIMES ET LEUR PERMETTRE DE SE RECONSTRUIRE. DÉCOUVREZ L'HISTOIRE ÉMOUVANTE DE SANDRINE QUI A BÉNÉFICIÉ DE CE DISPOSITIF.

La fuite

Sandrine fait partie des femmes victimes de violences conjugales. L'histoire qu'elle nous a confiée avec courage prend racine dans une autre région de France. Elle commence en effet par fuir la ville dans laquelle elle habitait depuis plusieurs années afin d'échapper à son ex-mari. Des voisins et une juriste contactée en chemin lui permettent à l'époque de préparer son départ et de rejoindre Maromme, pour retrouver une partie de sa famille, originaire de Normandie. *« C'est une juriste qui m'est venue en aide. Elle a tout organisé pour que je puisse partir »*. Faute d'un véritable pied-à-terre et toujours sous la menace de son ancien compagnon, elle finit par se rapprocher des services de la Ville, afin de bénéficier d'un suivi adapté. Elle vit alors une période de stress et de grande anxiété *« Quand je marchais dans la rue, je regardais chaque voiture de peur qu'il ne m'ait retrouvée. Un proche qui m'avait accueilli m'a donc mise en contact avec les services de la mairie »*.

L'appel à l'aide

En prenant attache auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Sandrine est immédiatement épaulée dans ses démarches administratives, légales, mais aussi médicales. Cette stabilité et la relation créée avec les agents lui permettent de se sentir soutenue et d'être accompagnée dans des procédures qui peuvent s'avérer longues et réveiller des traumatismes *« Il faut raconter son histoire à chaque fois. On se replonge dans les souvenirs. C'est dur de se reconstruire dans ces moments-là »*. Après étude de sa situation, décision est prise de la placer dans un hébergement d'urgence appartenant à la commune. Ce logement - conçu pour mettre en sécurité les personnes victimes de violences intrafamiliales - lui confère une certaine intimité et lui offre un endroit bien à elle pour se reposer en toute sérénité *« Savoir qu'il ne pouvait pas me retrouver ici a été un véritable soulagement. J'ai pu commencer à respirer et à me reconstruire »*.

Débute alors un long processus pour se relever, avec l'aide des agents du CCAS. *« J'ai dû retisser des liens de confiance après mon départ, mais tout s'est bien passé car je me sens bien entourée »*.

Les perspectives d'avenir

En prenant le temps de vivre dans cet équipement municipal et en se rapprochant de sa famille, restée en Normandie, Sandrine s'est reconstruite et arrive même à envisager un avenir serein. Aujourd'hui, elle reprend petit à petit le cours de sa vie, en dépit de son déracinement, de la perte de certains proches et de ses souvenirs passés. Malgré la peur et les traumatismes, c'est bien le courage et la détermination qui l'emportent chez elle. *« J'ai dû penser à ma survie et à moi avant tout »*. Grâce à l'accompagnement dont elle bénéficie et à ses soutiens, elle envisage en effet l'avenir de manière sereine. Elle développe même des projets pour le futur, comme acquérir un logement, faire de nouvelles rencontres, s'inscrire à des activités sportives et peut-être même adopter un chien. *« Je repars de zéro, je me reconstruis une vie loin de tout cela. Aujourd'hui, j'arrive à vivre sereinement et à me projeter »*.



Focus sur l'hébergement d'urgence

Depuis 2021, la Ville s'est dotée d'un logement de mise à l'abri pour renforcer son accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales. En effet, dans ces situations tragiques, la question de l'hébergement occupe souvent une place prépondérante qui rend le parcours de reconstruction difficile. Ce nouvel équipement contribue donc à protéger efficacement les personnes comme Sandrine, contraintes de quitter leur domicile en urgence et de rechercher un environnement sécurisé. À noter que le dispositif peut être autant attribué à des personnes seules qu'à des familles, après étude de la situation et de l'urgence qui la caractérise. L'objectif est de redonner à plus ou moins court terme une réelle autonomie aux bénéficiaires, en leur permettant de reconstruire un environnement sain et apaisé, loin des violences qu'ils ont subies.

Un lieu de vie sécurisé

L'adresse du logement de mise à l'abri est volontairement maintenue secrète, pour garantir la sécurité des bénéficiaires. Cette précaution est primordiale pour empêcher les agresseurs de retrouver leurs victimes. En outre, les autorités légales sont également prévenues lorsqu'une personne entre dans ce logement et assurent sa protection. La Ville allège ainsi la charge mentale des personnes voulant quitter le domicile conjugal de manière provisoire ou définitive.

Un accompagnement adapté

En plus du logement, la Ville accompagne les victimes dans l'ensemble de leurs démarches. Cela peut prendre la forme d'une aide juridique, administrative, voire même financière. Le CCAS propose également un suivi médical et psychologique en mettant en relation les victimes avec des professionnels qualifiés. Pour parfaire cet engagement, une convention a été signée en 2018, avec le Département de la Seine-Maritime, afin de faciliter la coordination entre les acteurs du territoire luttant contre les violences intrafamiliales. Cette convention a eu notamment pour effet d'améliorer la rapidité de prise en charge des victimes. En outre, la commune collabore en parallèle avec le réseau de lutte contre les violences faites aux femmes dans le but d'offrir un accompagnement global (médical, psychologique, juridique).

Chaque année, la Municipalité met également en place plusieurs campagnes de sensibilisation pour alerter la population et rendre visible les victimes.



Si vous êtes victime de violences :

Violence femme info : 3919
SMS : 114
Urgence : 17
Urgence européenne : 112

Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.

Banques Alimentaires



Collecte Nationale les 24, 25 et 26 novembre.

Faites un don en magasin :
SUPER U MAROMME
ou sur
monpaniersolidaire.org

Les Restaurants du Coeur

La campagne d'hiver 2023 des Restaurants du Coeur débutera le ***lundi 20 novembre***.

Les inscriptions pour en être bénéficiaire se font sur place au ***5 rue du Moulin à Poudre***.

Horaires d'ouverture :

Lundi :	13h30 - 16h
Jeudi :	8h30 - 11h30
	13h30 - 16h
Vendredi :	8h30 - 11h30
	13h30 - 16h

Secours Catholique Caritas France

Vous souhaitez vous rendre utile ? Le Secours Catholique de Maromme recherche des bénévoles pour assurer notamment du soutien scolaire !

Informations au
06 01 03 71 68



Protection de l'enfance Maromme s'engage

LE 20 NOVEMBRE, C'EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT. L'OCCASION DE SENSIBILISER LA POPULATION AU RESPECT DES PRINCIPES FONDAMENTAUX QUI GARANTISSENT LA SÉCURITÉ, LE BIEN-ÊTRE ET L'AVENIR DES JEUNES GÉNÉRATIONS.

Depuis 1989, une convention régit les droits essentiels des enfants partout dans le monde. Les 197 pays signataires se sont ainsi engagés à respecter les 54 articles, qui sont les fondements de cette charte : « le droit d'aller à l'école », « le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé » ou encore « le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation ».

Maromme s'engage depuis toujours sur ces principaux volets et plus globalement en faveur de la protection de l'enfance. Ces dernières années, l'accent est particulièrement mis sur l'éducation et la lutte contre toute forme de violence physique ou mentale. Pour cela, la Ville s'affaire à mettre en place divers dispositifs de prévention et de suivi, comme un programme de réussite éducative et un accompagnement personnalisé des familles. Ses agents travaillent également en étroite collaboration avec tous les professionnels de l'Enfance, pour identifier et prendre en charge le plus rapidement possible les situations préoccupantes. En parallèle, plusieurs campagnes de sensibilisation sont également menées dans les établissements scolaires, afin de lutter contre les principaux fléaux qui touchent la jeunesse (intervention sur le thème du harcèlement à l'école Gustave Flaubert le 10 novembre, organisation d'une semaine des droits de l'enfant à l'école Jules Ferry du 20 au 24 novembre, etc.).

Applications et numéros utiles en cas de violence

Numéro d'écoute : 119 Chat à disposition 7j/7 24h/24 Dispositif pour les personnes échangeant en langue des signes, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.	Allo 119
Une application qui facilite la mise en relation avec la police nationale ou la gendarmerie.	Ma sécurité
Numéro et application pour venir en aide aux enfants victimes de harcèlement.	3018



La Municipalité de Maromme a décidé de diffuser le film ***Le Consentement*** pour sensibiliser les habitants aux violences faites aux enfants. Ce film raconte l'histoire vraie de la rencontre entre Vanessa, adolescente de treize ans, et Gabriel Matzneff, écrivain quinquagénaire. Devenue l'amante et la muse de l'artiste, elle va subir violemment son emprise destructrice...

Séances le **29 novembre** à **14h30** et **1er décembre** à **20h30** à l'**Espace Culturel Beaumarchais**.

www.espacebeaumarchais.com

Le cyberharcèlement c'est quoi ?

Aujourd'hui, avec l'essor des moyens de communication, le harcèlement ne s'arrête plus à la sortie de l'école, mais continue à la maison. En effet, de nombreux moyens (téléphones portables, forums, tchats, jeux en ligne, réseaux sociaux…) sont désormais utilisés pour porter atteinte à l'intégrité d'un individu de façon régulière et répétée : c'est ce que l'on appelle le cyberharcèlement. La victime souffre, se renferme sur elle-même et n'ose bien souvent pas en parler à ses proches. Environ 20% des 6-18 ans ont déjà été confrontés à des situations de cyberharcèlement.

Celui-ci peut prendre plusieurs formes qu'il est important de savoir reconnaître...



CYBER VIOLENCES



CYBER SEXISME



REVENGE PORN

Les cyberviolences, ce sont les intimidations, les insultes, les menaces, les injures, les propos haineux, humiliants, discriminatoires, l'incitation à la haine, ou encore l'exposition involontaire à des contenus choquants.

Le cybersexisme, ce sont des attaques ciblées sur l'apparence physique, des messages à caractères sexuels non consentis, des rumeurs sur la vie amoureuse, la diffusion de photos ou vidéos intimes sans accord.

Le "revenge porn", c'est un acte de vengeance par lequel une personne rend publics, sans consentement préalable, des contenus pornographiques - réalisés avec ou sans accord - où figure sa victime dans le but de l'humilier.



À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE, LE HARCÈLEMENT SC SOUS DE NOUVELLES FORMES POUR ENVAHIR COMMUNICATION. PRÉSENTATION DE CE FLÉAU, LUTTE CONTRE LI

Plus d'informations p sur www.e- et sur l'appl



ATION

BER
LEMENT

R PLUS ?

NON

COLAIRE PREND DE L'AMPLEUR ET SE DÉCLINE
LES RÉSEAUX SOCIAUX ET AUTRES OUTILS DE
DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE
E HARCÈLEMENT.

18

par téléphone au 3018,
enfance.org
lication 3018

Comment savoir si l'on est harcelé ?

Parfois, les victimes doutent de leur harcèlement et en minimisent l'impact sur leur vie. Il est donc nécessaire de leur poser plusieurs questions pour évaluer leurs situations :

- *Est-ce que l'école les inquiète ?*
- *Est-il effrayant de s'y rendre au point d'avoir des maux de tête, de ventre ?*
- *À l'école, sont-ils moqués, insultés, mis à l'écart ?*
- *D'autres élèves les filment ou photographient-ils sans leur accord ?*
- *Reçoivent-ils des messages menaçants sur Internet ?*
- *Des photos d'eux circulent-elles sur les réseaux malgré eux ?*
- *Se sentent-ils tristes ? Ont-ils régulièrement des idées noires ?*

Si les réponses à ces questions sont majoritairement positives, la victime est bien harcelée et il faut rapidement agir avant que son état psychologique ne s'aggrave.

Comment se protéger ?

Pour rappel, **le harcèlement est un délit punissable** et les agresseurs peuvent recevoir de lourdes amendes ou encourir des peines de prison. **La première chose à faire est d'en parler :** un adulte de la sphère privée, un ami ou même le personnel de l'école. Dire les choses permet d'être soutenu et de relever le problème. Ensuite, il faut **penser à garder des preuves** : celles-ci pourront permettre de créer un dossier pour appuyer un signalement ou un dépôt de plainte. Enfin, pour se protéger, il est important de **bloquer les auteurs des agressions** sur les réseaux ou sur les systèmes de messagerie.

L'application 3018 est un outil pratique et utile sur lequel on peut retrouver toutes les informations nécessaires sur les démarches à suivre en cas de harcèlement. Elle permet de créer un coffre dans lequel on peut stocker des captures d'écrans de façon sécurisée, de répondre à des tests, d'avoir accès à des fiches-conseils ou d'échanger en direct avec des professionnels qui sont formés pour répondre à toutes les questions.





ÉCOLOGIE. APPRENDRE À PRÉSERVER LA NATURE. Un mois après la troisième édition du Mois de l'environnement, les élèves de SEGPA du collège Alain ont pris le relais des actions entreprises par la Ville avec l'opération « Nettoyons la nature ». Les jeunes se sont ainsi déplacés dans le centre de Maromme, notamment aux abords du parc de l'Hôtel de Ville et du Cailly, pour ramasser les déchets sur leur chemin. Plein d'enthousiasme et d'énergie, tous ont été sensibilisés de manière concrète à la pollution en milieu urbain.

ÉDUCATION. LES JEUNES DIPLÔMÉS MIS À L'HONNEUR. Chaque année, depuis maintenant sept ans, la Municipalité a pris l'habitude de récompenser les récents lauréats des différents diplômes nationaux à l'occasion d'une cérémonie dédiée. Ce vendredi 20 octobre, plusieurs dizaines de Marommais ont ainsi été reçus par le Maire, David Lamiray et les élus de la ville, afin de se voir remettre quelques cadeaux en récompense de leurs brillants parcours. Félicitations à eux !





VIE PUBLIQUE. RETOUR DES VISITES DE PROXIMITÉ. Après une période d'arrêt - à la suite de la crise sanitaire - David Lamiray et son adjoint Didier Hardy ont repris ce matin les visites de proximité. Tous deux sont allés à la rencontre des Marommais(es) pour échanger sur les sujets du quotidien. Stationnement, incivilités, commerce, logement... nombreuses furent les thématiques abordées. Une bonne manière d'être au plus près de la réalité des habitants. À noter que chaque mois, de nouvelles rues seront sélectionnées pour donner à chacun les moyens de s'exprimer !



OCTOBRE ROSE. LUTTER ENSEMBLE CONTRE LA MALADIE. Tout au long du mois d'octobre, le pôle d'action sociale de la Ville a mis en place de nombreux évènements, afin de sensibiliser la population à la question du cancer du sein. "Marche Rose", atelier de peinture, séance de sport, rencontre avec des professionnels de santé, conférence, lecture d'ouvrages spécialisés, initiation à l'autopalpation... les actions furent multiples et variées pour tenter de toucher un maximum d'habitants.

SEMAINE BLEUE. PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS. Du 2 au 6 octobre, la Municipalité a mis les seniors à l'honneur. Cette semaine fut en effet l'occasion de valoriser leur rôle dans la société, de renforcer les liens intergénérationnels et de célébrer le bien vieillir à Maromme. Là aussi, diverses activités furent proposées, avec notamment une "Marche Bleue" - qui a rassemblé une trentaine de personnes le temps d'une balade au bord du Cailly - des ateliers de loisirs créatifs, un déjeuner ou encore une pièce de théâtre, proposée par la troupe « Les Gourm'en disent ».





SANTÉ. LA VILLE ATTIRE LES PROFESSIONS LIBÉRALES. Après l'installation d'un cabinet de psychologues sur le quartier de La Maine, ce sont quatre orthophonistes qui sont venus ce mois-ci parfaire l'offre de santé de la ville. À l'échelle de la Normandie, Maromme est désormais l'une des communes les mieux dotées en matière de professions libérales. Courant 2024, d'autres projets devraient également se concrétiser avec l'arrivée possible de médecins supplémentaires.

L'écho des réseaux et de la presse



Près de Rouen, plus de deux tonnes d'aide humanitaire sont parties vers l'Ukraine

L'association Les convois d'Irina poursuit sa mission d'aide envers l'Ukraine. Médicaments, vêtements, produits alimentaires ou d'hygiène ont ainsi quitté les entrepôts de Maromme vendredi 20 octobre 2023.

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, l'association Les convois d'Irina récolte du matériel de toute sorte pour l'envoyer sur le front, au départ de Maromme.

Le mois d'octobre a été marqué par une actualité internationale difficile, avec notamment la résurgence du conflit israélo-palestinien. Plus au nord, c'est la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui continue de mettre au supplice des millions de civils. Pour leur venir en aide, l'association **Les Convois d'Irina**, basée à Maromme, collecte et achemine depuis des mois divers produits de première nécessité. **Paris-Normandie** a ainsi couvert l'organisation de leur quatorzième convoi, qui a permis de livrer environ deux tonnes de matériels aux confins de l'Europe.

Focus sur...



SÉCURITÉ. ADOPTER UNE STRATÉGIE CONCERTÉE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE. Mi-octobre, David Lamiray a convoqué le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), afin de faire le point sur la situation de la commune, dresser le bilan des actions conduites et définir des objectifs communs pour la préservation de la tranquillité publique. Cette rencontre s'est déroulée en présence de nombreux responsables d'institutions et organismes publics et privés du territoire (Ministère public, Préfecture, Métropole, Éducation nationale, Bailleurs sociaux, Force de Sécurité Intérieure...). Tous ont été consultés en vue de la mise en œuvre d'actions de prévention visant à réduire la délinquance sur Maromme, notamment chez les mineurs. La matinée d'échanges a ainsi permis d'aborder divers sujets et de faire ressortir plusieurs objectifs prioritaires : lutter contre le décrochage scolaire, prévenir le harcèlement à l'école et combattre le trafic de stupéfiants. Plusieurs dispositifs ont également été validés ou mis à l'étude, parmi lesquels : le développement des caméras de surveillance, la mise en place de cellules de veille chez les bailleurs, le renforcement des patrouilles de police ou encore l'application de mesures de responsabilisation à l'encontre des élèves exclus des établissements scolaires.

L'IMAGE DU MOIS



L'IMAGE DU MOIS. Nous avons choisi cette photographie, prise au collège Alain, où les élèves ont observé une minute de silence après l'attentat qui s'est déroulé au lycée Gambetta d'Arras. Le principal de l'établissement, Raoul Jouet et le Maire de la ville, David Lamiray, ont pris la parole pour expliquer les faits aux collégiens. Un moment de citoyenneté et de solidarité important face à un tel évènement...

Vous aussi, partagez votre photo du mois : communication@ville-maromme.fr ou sur Instagram avec les mentions #maromme et #marommemaville



10 ans Chaufferie Biomasse

INAUGURÉE LE 21 NOVEMBRE 2013, LA CHAUFFERIE BIOMASSE DE MAROMME FÊTE CE MOIS-CI SES 10 ANS DE MISE EN SERVICE. VÉRITABLE ATOUT POUR LA VILLE ET SES HABITANTS, RETOUR SUR UN CHOIX AMBITIEUX QUI A SU FAIRE SES PREUVES...

Bâtiment à l'architecture atypique, caché au milieu des arbres, la chaufferie biomasse est l'un des symboles des ambitions environnementales de la Municipalité sur le plan énergétique. Elle constitue en effet le point de départ du réseau de chaleur qui irrigue aujourd'hui une grande partie de la commune. Cet élément phare du programme de développement durable souhaité par David Lamiray présente de nombreux avantages pour ses usagers. Maromme a d'ailleurs obtenu le prix des *Énergies Citoyennes* pour la création de ce système de chauffage innovant et respectueux de l'environnement. Fonctionnant grâce à la combustion de bois et déchets végétaux, une énergie locale et renouvelable, la chaufferie biomasse permet d'atteindre une efficacité énergétique optimale et de limiter le rejet de milliers de tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Atout supplémentaire, le réseau de chaleur assure une stabilité et une maîtrise des coûts. Obtenue à un prix moins élevé que celui des énergies fossiles, la biomasse permet de réaliser d'importantes économies, d'autant que son cours s'avère moins volatil, car peu lié à l'inflation. Enfin, cet équipement est synonyme de confort et de fiabilité pour les habitants. Le raccordement à la chaufferie entraine en effet la disparition des chaudières et de leur entretien. La chaleur est diffusée en continu dans tout le réseau et la gestion des installations est assurée par des techniciens spécialisés. Après 10 ans de fonctionnement, la chaufferie biomasse de Maromme a donc su prouver son efficacité et son importance. Projet original, critiqué lors de son lancement, le réseau de chaleur est aujourd'hui érigé en modèle dans la Métropole et fait la fierté de la ville.

le réseau de chaleur
en chiffres

fonctionne avec
92%
d'énergies
renouvelables

7 700 tonnes
de CO_2 évités par an

chaufferie d'une
puissance de
20 Mégawatts

Environ
20 000 €
d'économie pour
la ville tous les ans

3 000
bâtiments
alimentés

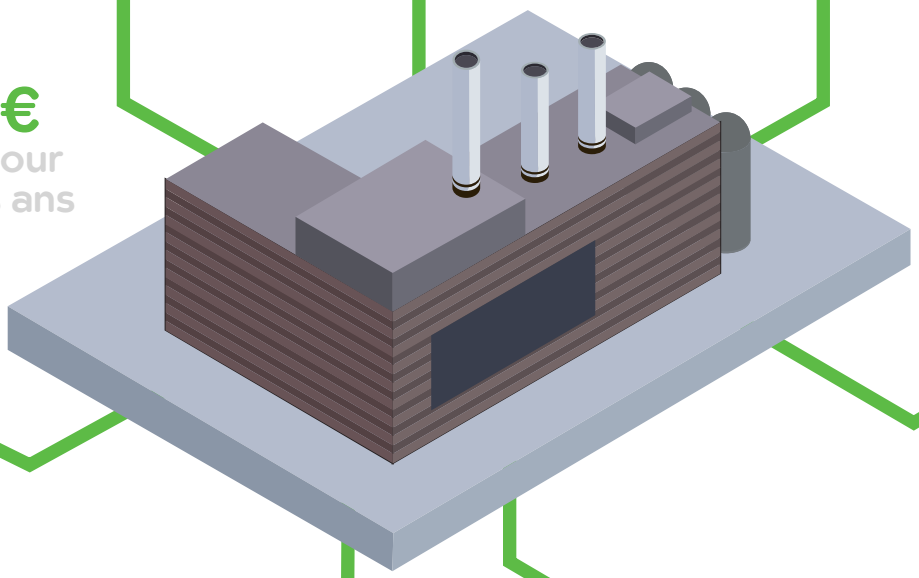

25km
de réseau

+ de 70%
des logements
marommais raccordés

KIT SOLAIRE
L'ÉNERGIE CLÉ EN MAIN

énergies métropole ROUENNORMANDIE

DANS UN CONTEXTE DE HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE A MIS EN PLACE UNE AIDE FINANCIÈRE À DESTINATION DES PARTICULIERS POUR L'ACQUISITION DE KITS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES. **PRÉSENTATION DU DISPOSITIF.**

Les kits solaires « plug and play » sont des solutions directement raccordables sur le réseau électrique domestique. Elles permettent de réaliser **une économie de l'ordre de 8 à 10% sur la facture d'électricité** grâce à l'autoconsommation directe de l'énergie produite. Pour s'en équiper, il faut au préalable remplir une convention d'autoconsommation auprès d'Enedis, fixer le(s) panneau(x) dans son jardin ou sur sa terrasse en conservant de préférence une orientation sud (déclaration préalable en mairie au-dessus d'1m80) et raccorder l'installation à une prise électrique étanche (type IP44).

- **Le soutien financier de la Métropole**

La Métropole Rouen Normandie propose une aide qui s'adresse aux propriétaires et locataires de maisons individuelles, dont la résidence principale est située sur son territoire. Cet appui est conditionné aux ressources des ménages (nombre de personnes dans le foyer, revenu fiscal de référence). **La subvention couvre jusqu'à 80% de la dépense, dans la limite de 800€ maximum d'aide.** Ce plafond inclut l'achat du kit (300 à 550 Watts-crête maximum), sa livraison, ainsi que son installation, notamment en cas d'intervention d'un électricien pour l'implantation d'une prise extérieure étanche.

- **Comment en profiter ?**

Il convient, avant l'achat, de se rapprocher d'**Énergies Métropole** pour bénéficier d'informations sur les différents kits et s'assurer de l'éligibilité de son projet. Ensuite, il suffit de constituer un dossier autour de la facture obtenue (celle-ci doit indiquer le nom de l'acheteur, la marque, le modèle et la puissance du kit, ainsi que la mention « plug and play ») avec :

- la pièce d'identité de l'acheteur (nom identique à la facture),
- un justificatif de domicile de moins de deux mois,
- le dernier avis d'imposition sur le revenu,
- une justification d'appartenance du logement (attestation notariale ou contrat de location).



Kit solaire déployé dans une cour de maison

CONTACT

Énergie Métropole Rouen Normandie
9 bis rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen

energies@metropole-rouen-normandie.fr
02 76 30 32 32

***energies*.metropole-rouen-normandie.fr**



TRAVAUX DE LA RUE DES MARTYRS

LE SECOND TRONÇON DE LA RUE DES MARTYRS FAIT L'OBJET D'UN IMPORTANT CHANTIER DEPUIS CET ÉTÉ. VOICI CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA QUATRIÈME PHASE À VENIR...

Les deux premières tranches de travaux ont porté sur le renforcement du pont traversant le Cailly, la modification du carrefour du Moulin à Poudre, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, puis le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Durant la quatrième phase de travaux, les équipes de la Métropole poursuivent le réaménagement de la rue des Martyrs initié lors de la 3e tranche (redimensionnement de la chaussée, réalisation de pistes cyclables bidirectionnelles et mise en accessibilité des trottoirs).

Informations principales (quatrième phase) :

Durée estimée des travaux : 1er novembre au 20 décembre

Impacts sur la circulation : le chantier s'opère toujours sur l'intégralité de la voirie entre l'Académie du SHED et la Demi-Lune. Ce tronçon demeure donc inaccessible à la circulation automobile. En revanche, la partie située entre la rue de la République et la rue du Moulin à Poudre sera réouverte dans les deux sens à l'issue des vacances de la Toussaint. La déviation rue Marcel Paul restera elle de mise pour rejoindre la route de Dieppe depuis le centre-ville.



CONSEIL MUNICIPAL

FOCUS SUR LES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES LORS DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023



MAROMME

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

A VOTÉ À L'UNANIMITÉ

LA NON INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU PÉRIMÈTRE DE LA ZFE-M PAR SUITE DE LA RELANCE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

« En dépit de mise en place du dispositif «Pass ZFe-m 24» la Municipalité maintient son refus d'intégrer la ZFE pour ne pas pénaliser les Marommais. »



MAROMME

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

A VOTÉ À L'UNANIMITÉ

LES CONVENTIONS AVEC LES VILLES DE CANTELEU ET DÉVILLE-LÈS-ROUEN POUR LA MISE À DISPOSITION DE LEURS PISCINES

« Pour la première fois tous les élèves de classes élémentaires vont pouvoir bénéficier de cours de natation gratuits. »



MAROMME

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

A VOTÉ

LE RACHAT DU TERRAIN DES ANCIENS GARAGES DE L'AVENUE DU VAL AUX DAMES POUR L'INSTALLATION D'UN BURGER KING

« Cet espace sera dédié à l'implantation d'une enseigne de restauration rapide dotée d'un parking de 50 places. Cela devrait permettre la création d'environ 80 emplois. »



MAROMME

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

A VOTÉ À L'UNANIMITÉ

LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ

« Cette convention permettra à des jeunes en insertion de participer 3 jours par semaine à des chantiers de préservation de la nature. »



MAROMME

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

A VOTÉ À L'UNANIMITÉ

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AFEV

« Ce partenariat permet à des étudiants bénévoles d'accompagner des élèves en difficulté et de proposer des animations pour les habitants des quartiers prioritaires de la Ville. »



MAROMME

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

A VOTÉ À L'UNANIMITÉ

L'AJOUT D'UNE NOUVELLE BALAYEUSE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

« Le véhicule sera destiné au nettoyage de l'espace public notamment les voies de circulation, les trottoirs, des parcs. »

LA FIBRE, où en est-on ?

VOUS ÊTES NOMBREUX À INTERPELLER LES SERVICES DE LA VILLE AU SUJET DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À MAROMME. BEAUCOUP D'ENTRE VOUS NOUS ONT FAIT PART DE LEUR AGACEMENT DEVANT L'ABSENCE DE RACCORDEMENT DE CERTAINES RUES, NOTAMMENT DANS LE QUARTIER DE LA MAINE. CES DERNIERS MOIS, LA MUNICIPALITÉ A DONC ORGANISÉ PLUSIEURS RENCONTRES AVEC LES RESPONSABLES DE LA SOCIÉTÉ ORANGE - UNIQUE OPÉRATEUR DÉPLOYEUR DE LA MÉTROPOLE DE ROUEN - POUR RELAYER CE MÉCONTENTEMENT ET OBTENIR DES EXPLICATIONS...

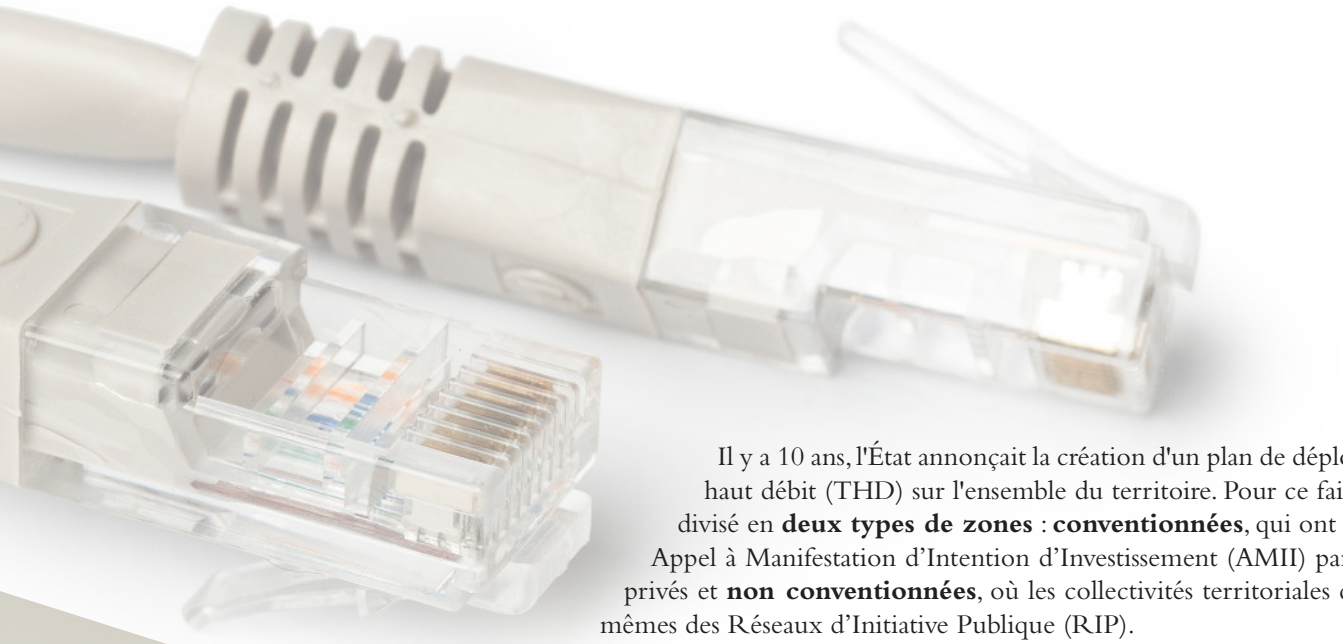

Il y a 10 ans, l'État annonçait la création d'un plan de déploiement du très haut débit (THD) sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, le pays a été divisé en **deux types de zones** : **conventionnées**, qui ont fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) par les opérateurs privés et **non conventionnées**, où les collectivités territoriales déploient elles-mêmes des Réseaux d'Initiative Publique (RIP).

Maromme a fait partie des communes librement choisies par Orange pour y déployer à ses frais un réseau de fibre mutualisé et appartient à ce titre à la zone AMII de la Métropole de Rouen. Plusieurs années d'exploitation ont déjà permis de rendre raccordables **5 961 logements sur les 7 440 que compte la ville** (soit environ 80 %). Or, l'opérateur s'était en principe engagé devant l'État à achever ce déploiement à l'horizon 2022.

Interrogés par David Lamiray sur le retard pris dans certains quartiers, les responsables d'Orange ont avancé divers arguments parmi lesquels, les difficultés inhérentes à la crise sanitaire, le coût financier des opérations et leur manque de rentabilité : *« ces déploiements demandent des investissements considérables, dans un contexte où la valeur qui résulte de ces réseaux très haut débit ne bénéficie pas en premier lieu aux opérateurs. En effet, bien que nous soyons le pays le plus fibré d'Europe, nous sommes aussi le pays où les prix des abonnements sont les plus bas… »*. Ces derniers ont tout de même indiqué que l'entreprise poursuivrait progressivement les déploiements avec ses partenaires.

Réunion publique
mercredi 22 novembre

Vous êtes concernés par les **problèmes de déploiement de la fibre à Maromme** ? David Lamiray vous accueille à partir de **18h30** dans la **salle Marianne** (place Jean Jaurès), en présence d'**un représentant d'Orange**, pour répondre à toutes vos questions.

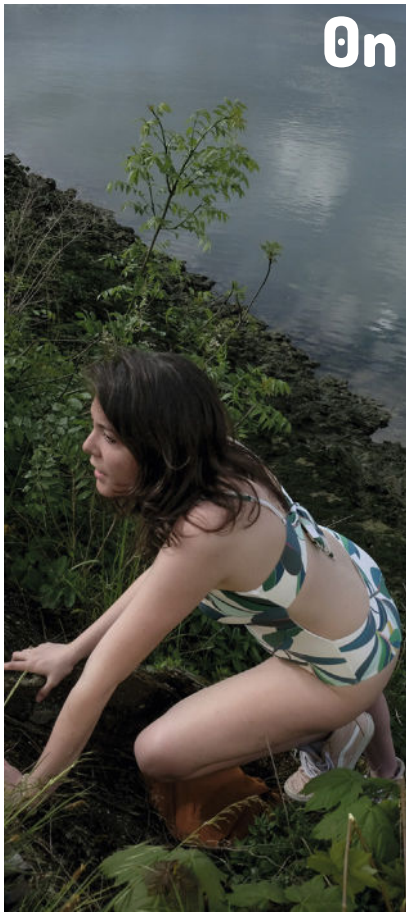

On sort ?

Culture

04 NOV au 03 DEC

43e RENCONTRES PHOTO - IMAJEU

Les membres de l'association IMAJEU de Maromme vous donnent rendez-vous pour leurs 43e rencontres photographiques, placés sous la direction artistique d'Alexandra Fleurantin, commissaire de l'exposition.

Cette année, les membres de l'association se sont attardés sur les bords de Seine pour vous faire découvrir le fleuve à travers leurs yeux. Entre paysages naturels et industriels, les photographes vous invitent à les suivre dans leurs expéditions, en amont et en aval de la Seine.

*Le **vernissage de l'exposition** "En Seine" aura lieu le **4 novembre à 18h** à l'Académie du SHED de Maromme (96 rue des Martyrs de la Résistance). Un mini concert vous sera proposé à 17h30 par Sidonie Dève et José Butez.*

L'exposition sera visible tous les samedis et dimanches de 14h à 19h.

Lieu d'exposition :
L'ACADÉMIE - SHED de Maromme
96 rue des Martyrs de la Résistance
76150 MAROMME

SPORT



On se cultive ?

Lifestyle — 18 NOV 15H30

RDV BIEN-ÊTRE

Sieste musicale avec le groupe Sweet Time Trio, suivie d'un goûter.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur inscription
02 76 08 17 00

Culture — 23 NOV 18H

CAUSERIE MUSICALE

Mise à l'honneur de Serge Gainsbourg et sa période faste des années 60-70.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur inscription
02 76 08 17 00

Social — 24 NOV 14H

ATELIER DE CONVERSATION

Venez échanger, partager, discuter et améliorer votre expression orale.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

Loisirs — 24 NOV 18H

SOIRÉE JEUX

Amusez-vous avec des jeux classiques, d'ambiances ou de stratégies.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

SOS !

Pratique — 04 NOV 10H-17H

REPAIR CAFÉ

Un objet cassé ? Ne le jetez pas, venez le faire réparer.

MMDA
Sur inscription
www.repaircaferouen.net

Solidarité — 07 & 21 NOV 14H-17H

PAPERASSE ASSISTANCE

Des professionnels vous aident pour effectuer vos tâches administratives.

LE SÉQUOIA
Renseignements
02 76 08 17 00

On sort ?

Exposition — FIN 12 NOV 14h-18H

BELIEVE

Recueil de récits véridiques ou légendaires en marge de la grande Histoire.

ACADÉMIE DU SHED
Gratuit, entrée libre
06 51 65 41 76



On se divertit ?

Humour — 09 NOV 20H30

PIERRE THÉVENOUX

Il vous parlera de plein de trucs qui ont l'air chiants, mais qui sont bien en vrai.

BEAUMARCHAIS
Réservation
www.espacebeaumarchais.com

Spectacle — 14 NOV 19H

UN PANSEMENT AU CŒUR

Un Pansement au Coeur est une expérience intime, le récit d'un petit coeur qui va apprendre à se battre.

BEAUMARCHAIS
Réservation
www.espacebeaumarchais.com

Théâtre — 18 NOV 20H30

60 MIN POUR SAUVER MON COUPLE

Ils ne peuvent plus se voir en peinture, ils devront pourtant vivre ensemble une drôle d'aventure !

BEAUMARCHAIS
Réservation
www.espacebeaumarchais.com

Humour — 30 NOV 20H30

DJIAMIL LE SHLAG

Le Shlag part à la conquête du titre de plus gros punchliner.

BEAUMARCHAIS
Réservation
www.espacebeaumarchais.com



À la Canopée



LE CINÉMA



Espace Culturel Beaumarchais cinéma & spectacles MAROMME

N'OUBLIEZ PAS DE SOUSCRIRE À LA CARTE CULTURA'MA !

Gratuite et réservée aux Marommais(es), cette carte vous donne l'accès à l'ensemble des services de la médiathèque et vous offre des avantages tarifaires pour les spectacles, les séances de cinéma ou encore l'enseignement du conservatoire municipal de musique !

PLUS D'INFORMATIONS
02 35 74 05 32
www.espacebeaumarchais.com



LES BLAGUES DE TOTO 2
-
03 NOVEMBRE • 20H30



DOGMAN
08 NOVEMBRE • 14H30
10 NOVEMBRE • 20H30



LE LIVRE DES SOLUTIONS
15 NOVEMBRE • 14H30
17 NOVEMBRE • 20H30



NOUVEAU DÉPART
22 NOVEMBRE • 14H30
24 NOVEMBRE • 20H30



LE CONSENTEMENT
29 NOVEMBRE • 14H30
01 DÉCEMBRE • 20H30



Médecin de garde **116 117**
Pharmacie de garde **32 37**

Vétérinaire **02 35 91 03 16**
Centre antipoison **02 35 88 44 00**

Samu **15**
Police **17**
Pompiers **18**
Toutes urgences **112**
Numéro prioritaire sur les téléphones portables vers les Pompiers ou le Samu

Police municipale de proximité : 06 34 54 59 65

Centre médico-social **02 35 75 16 35**
17, rue de l'Église - Maromme

Centre communal d'action sociale **02 32 82 22 17**
Mairie, place Jean Jaurès - Maromme

Allo Enfance maltraitée **119**
N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe
24h/24, 7jrs/7

Urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**
Alerter les secours par SMS - 24h/24, 7jrs/7

Samu social **115**
N° gratuit depuis un poste fixe - 24h/24, 7jrs/7

S.O.S. Harcèlement à l'école **3020**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au Ven. 9h à 20h - Sam. 9h à 18h

Violences conjugales **3919**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 24h/24

Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés **3977**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 09h à 19h

Santé Info Droits **01 53 62 40 30**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. Mer. Ven. 14h à 18h - Mar. et Jeu. 14h à 20h

Fil Santé jeunes **0 800 235 236**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 9h à 23h

Sexualité-Contraception-IVG **0 800 081 111**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Sam. 9h à 20h

Croix-Rouge écoute **0 800 858 858**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au Ven. 10h à 22h - Sam. et dim. 12h à 18h

Net écoute (cyberharcèlement) **0 800 200 000**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Ven. 9h à 19h

S.O.S. Viol femmes **0 800 059 595**
N° gratuit depuis un poste fixe - Lun. au Ven. 10h à 19h

Drogues, alcool, tabac info service **0 810 231 313**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 8h à 2h

Radicalisation **0 800 005 696**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Ven. 9h à 18h

Les Tribunes

(Obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité).

Les propos publiés ci-contre le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité «Ensemble continuons»
(Ensemble pour une sociale écologie - Société civile)

Ces derniers jours, comme beaucoup ont pu le constater, nous avons eu pour la seconde fois un cirque qui est venu s'installer sans aucune autorisation officielle sur la ville. À la différence que ce dernier était en possession de nombreux animaux sauvages, enfermés dans des cages, dans des conditions qui interrogent. Néanmoins, le législateur a souhaité permettre aux propriétaires des cirques un délai d'adaptation avant une interdiction totale en 2028. Forts de ce constat, les élus de la majorité proposeront au prochain Conseil Municipal de voter une charte pour le bien-être animal qui prendra en compte tous les animaux que nous pouvons trouver à Maromme, afin de lutter contre la maltraitance animale.

Groupe d'opposition «Agir pour Maromme»
(MAPAEE - Société civile)

L'heure des choix. La ZFE mise en place par la Métropole en 2022 - la ville de Maromme a fait le choix de ne pas y rentrer - pénalise tous les véhicules anciens.

Même si la ZFE a été faite en dépit du bon sens et que son origine vient du même groupe politique que ceux qui la dénoncent aujourd'hui, n'oublions pas qu'elle fait partie d'un ensemble de mesures que les scientifiques ont recommandé pour sauver notre planète. Malgré une baisse de la pollution, nous subissons au travers des incendies et des inondations de cet été les effets qui risquent par la suite de coûter beaucoup plus cher que celle de l'inertie d'aujourd'hui, à refuser de participer à tous les échelons par idéologie politique.

Nous restons à votre écoute sur agirpourmaromme76@gmail.com ou sur notre blog: agiraufildeloblog.wordpress.com/

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Partout en France, des actions sont déployées pour le Téléthon.
À Maromme, l'association **Des Pas et des Lettres** propose plusieurs évènements afin de récolter des fonds pour la recherche.

LOTO

3 DÉCEMBRE 2023

Espace Beaumarchais - Maromme
Ouverture des portes à 11h30
Début des jeux à 13h30

Réservation conseillée : 06 68 09 54 19

*Mais aussi : un week-end en camping-car, un repas du réveillon et de nombreux autres lots !

À GAGNER* :

PLUS DE 1 500 € DE BONS D'ACHATS SUPER U

RANDONNEE

7 DÉCEMBRE 2023

Départ place Jean Jaurès de 13h30 à 14h00
Parcours de 4km, 6km et 10km.
Arrivée stade Paul Vauquelin (club house Guy Dutel)
Chocolat chaud offert à l'arrivée et vente de brioches





VENTE DE BRIOCHES

06 DEC. 09H-12H30 • MARCHÉ DE LA MAINE
+ STADE PAUL VAUQUELIN
07 DÉC. 10H-12H00 • RPA
08 DÉC. 10H-12H00 • RPA
08 DÉC. 10H-17H00 • MARCHÉ PLACE JEAN JAURÈS
09 DÉC. 09H-16H00 • GALERIE SUPER U
+ STADE PAUL VAUQUELIN